

Stage et Analyse des pratiques en neuropsychologie 2

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P8PNSTP

Présentation

L'analyse et la régulation des pratiques professionnelles permettent aux étudiant.e.s de disposer d'un espace pour échanger entre eux et un professionnel (enseignant chercheur praticien) de leur pratique au cours du stage. Elle s'inscrit dans une démarche d'exploration, de questionnement et d'élaboration des situations professionnelles jugées difficiles et/ou formatrices; en particulier, le TD portera sur le rôle et le comportement de l'étudiant sur son lieu de stage. La réflexion s'organisera autour de débats et de commentaires sur la pratique d'un stagiaire, et sur les compétences du psychologue spécialisé en neuropsychologie. Évaluation : 308h de stage de stage réalisés auprès d'un psychologue spécialisé en neuropsychologie, d'au moins 3 ans d'expérience, et attesté par un document écrit émanant du tuteur de stage. Le stage est validé par un rapport qui présentera l'organigramme du lieu de stage, décrira le travail réalisé et dégagera son apport dans la formation de l'étudiant.e. Ne peut être validé en dérogatoire. Note minimale de 10/20, pas de compensation possible.

Objectifs

Acquérir un savoir-être spécifique au stagiaire en neuropsychologie et savoir faire face aux situations

éventuellement problématiques sur le lieu de stage. Avoir une attitude en accord avec les attendus du Code de Déontologie des Psychologues (2021).

Évaluation

Session 1 : Dossier + attestation de stage + oral

Session 2 : Dossier + attestation de stage + oral

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale : 100%

Compétences visées

Être capable de rendre compte de son expérience dans un groupe et de réfléchir collectivement à la diversité des expériences des membres du groupe. Être capable de prendre du recul (personnel, théorique, institutionnel...) dans l'analyse des expériences de stage et des difficultés rencontrées ou observées

Examens

Session 1 : Recours à l'IA interdit

Session 2 : Recours à l'IA interdit

Bibliographie

Code de déontologie : <https://www.cncdp.fr/index.php/code-de-deontologie/code-de-deontologie-2021>

Contact(s)

> **Laure-anne Perrin**

Contact administratif

la.perrin@parisnanterre.fr

> **Marie De montalembert d'esse**

Responsable pédagogique

mdemontalembertdesse@parisnanterre.fr